

Harmonythéra info



Info-lettre de l'association Harmonythéra

#1 - Automne 2026

- **Objet et mission de l'association**
- **Les accompagnements bénévoles**
- **Projet d'un lieu dédié à nos activités**
- **Prochains stages de Reiki**

Objet et mission de l'association (en bref)

L'association Harmonythéra (en cours de déclaration) a pour vocation de pratiquer, transmettre et promouvoir des arts énergétiques et des approches complémentaires d'accompagnement des personnes dans leurs démarches liées à la santé et au bien-être.

Elle fédère des praticiens, animateurs et intervenants afin de favoriser les échanges, la transmission et la mutualisation des pratiques.

Elle organise des séances, ateliers, stages, rencontres, conférences et événements, individuels ou collectifs.

Elle œuvre à rendre ces pratiques accessibles aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion.

Une attention particulière est portée à l'accompagnement bénévole des personnes confrontées à la maladie ou au handicap, toujours en complément et sans se substituer aux soins médicaux.

L'association soutient également le bien-être animal, notamment auprès des refuges et structures concernées, en complément des soins vétérinaires.

Elle organise des activités en lien avec la nature et l'environnement ainsi qu'avec les arts et l'artisanat.

L'association agit dans un cadre laïc, libre de tout dogme, prosélytisme ou emprise idéologique.

Ses pratiques sont présentées avec clarté et responsabilité, sans promesse de guérison ou de résultat.

Si vous souhaitez adhérer à l'association :

- > Télécharger le [bulletin d'adhésion](#)
- > Prendre connaissance des statuts de l'association

Les accompagnements bénévoles

L'association mettra en place des programmes d'accompagnement bénévole pour les personnes ayant besoin de nombreuses séances de Reiki, ce qui est le cas pour les personnes qui traversent l'épreuve d'une longue maladie comme le cancer ou une maladie chronique.

Proposer bénévolement des séances de Reiki, c'est avant tout choisir de donner de son temps, de son attention et de son expérience au service des autres.

Le praticien bénévole n'a pas vocation à se substituer aux professionnels de santé, ni à apporter une réponse médicale ou psychologique aux situations rencontrées. Son rôle est celui d'un accompagnant pleinement présent, dans une démarche de relaxation et de bien-être.

Cette démarche peut également être enrichissante pour le bénévole lui-même. Être présent pour une personne qui traverse une période difficile, lui offrir une écoute attentive et lui permettre de s'accorder un moment de détente sont des formes simples, mais concrètes, de solidarité.

Le Reiki est profondément associé, dans sa pratique, à une démarche de transmission et de générosité.

Et si notre pratique du Reiki pouvait aussi devenir un geste de solidarité ?

Au fil de son parcours, chacun peut ressentir le désir de transmettre à son tour ce qu'il a reçu.

C'est dans cet esprit que l'association Harmonythéra souhaite développer le Reiki solidaire et bénévole :

Permettre à des praticiens de proposer un peu de leur temps et de leur expérience au service de personnes qui traversent une période difficile, un épuisement, des difficultés personnelles ou financières.

Le bénévolat permet ainsi de donner une dimension supplémentaire à cette démarche en mettant ses compétences et une partie de son temps au service d'un élan de solidarité collectif.

...



...

Offrir une séance, c'est donner bien plus qu'un moment de pratique. C'est offrir du temps, de l'écoute, de l'attention et un espace où l'autre peut simplement se poser et prendre soin de lui-même.

Le bénévole n'a rien à démontrer, rien à promettre et rien à imposer. Il accompagne dans le respect du libre choix de chacun.

Chacun peut s'engager selon ses disponibilités

Pratiquer quelques séances ponctuelles, s'inscrire à une permanence ou participer à une action solidaire peuvent être des aides précieuses.

L'essentiel n'est pas la quantité de temps donné, mais la qualité de la présence offerte.

Le bénévolat Reiki proposé par l'association s'inscrit dans une démarche collective, fondée sur le respect, la bienveillance et l'honnêteté (une charte du praticien bénévole a été établie).

Chaque bénévole peut ainsi partager son expérience, mais aussi progresser dans sa pratique du Reiki, tout en contribuant à un programme d'actions solidaires adaptées aux besoins des personnes qui nécessitent des séances régulières ou ponctuelles.

Que vous souhaitiez participer régulièrement ou ponctuellement, vous pouvez contribuer à rendre le Reiki accessible à davantage de personnes en offrant votre expérience et votre présence, selon le temps dont vous disposez. Même si vous ne pouvez consacrer qu'une heure ou deux par mois.

Si ce n'est déjà fait, pensez à télécharger ou à partager

[le livret gratuit](#) :

« *Aborder et pratiquer le Reiki sans dogmes* »

Prochains stages de Reiki

- ▶ **Reiki Usui 3^{ème} degré :**
7 et 8 novembre de 9h15/ 18h à Egletons
- ▶ **Reiki Usui 3^{ème} degré (journée complémentaire):**
29 novembre de 9h15/ 18h à Egletons
- ▶ **Reiki Usui 1^{er} degré :**
21 et 22 novembre de 9h15 /18h à Egletons
- ▶ **Reiki Usui 1^{er} degré (journée complémentaire):**
13 décembre de 9h15 /18h à Egletons
- ▶ **Reiki Usui 2^{ème} degré :**
5 et 6 décembre de 9h15 /18h à Egletons
- ▶ **Reiki Usui 2^{ème} degré (journée complémentaire) :**
10 janvier 2027 de 9h15 /18h à Egletons

Projet d'un lieu dédié à nos activités

À partir de 2027, nous souhaitons nous investir dans un nouveau lieu, qui sera essentiellement consacré à la pratique, l'enseignement et la transmission des arts énergétiques et principalement l'art du Reiki.

Cet endroit pourrait bien être une ancienne ferme construite au milieu des années 1800 et qui se trouve dans un petit village typique au cœur du Parc naturel régional de Millevaches.

Cette bâtisse appartenait à Huguette (que certains d'entre-nous connaissent) et qui en a fait don à une fondation mettant des biens immobiliers à disposition d'associations qui en font la candidature.

Cela se concrétiserait sous forme d'un bail emphytéotique de 99 ans, rédigé par acte notarié.



Nous souhaitons faire vivre cette ancienne ferme en lui donnant une nouvelle vocation : devenir un espace consacré aux arts énergétiques, à la méditation, au bien-être et aux pratiques corporelles, dans un esprit simple, laïque et ouvert à tous.

Le lieu pourra progressivement accueillir des séances, des ateliers, des cours et des stages, où différents intervenants partageront cette même volonté de pratiquer et transmettre des activités liées au bien-être, mais aussi à la nature et aux arts.

Pour que cette ancienne ferme puisse être pleinement opérationnelle et accueillir du public dans de bonnes conditions, plusieurs travaux d'aménagement seront nécessaires.

Nous envisageons d'organiser progressivement des chantiers participatifs, permettant à celles et ceux qui le souhaitent de prendre part à l'évolution du site.

Ces moments seront aussi l'occasion de créer du lien, de partager des savoir-faire et de participer à la concrétisation de ce projet.

Après avoir été pendant près de deux siècles une maison familiale, cette ancienne ferme typique pourrait ainsi ouvrir une nouvelle page de son histoire : devenir un lieu vivant de pratique, de transmission et de rencontre, au cœur d'un territoire où l'on peut prendre le temps de respirer et de se reconnecter à l'essentiel.

